

h e g

Haute école de gestion
Genève

Haute école de gestion de Genève // HES-SO Genève

Enquête auprès des mandants de travaux de Bachelor en filière ID

Année 2019

Cevey Matthieu (HES)
Printemps 2020

Depuis 2009, la filière ID effectue une enquête auprès des mandants¹ des travaux de Bachelor (TB) rendus dans l'année. Après une interruption dans l'annualité du processus entre 2014 et 2017, nous sommes heureux d'avoir repris un rythme régulier dans la conduite de l'enquête.

Pour l'année 2019, 34 TB ont été effectués et 34 questionnaires ont été envoyés pour un total de 23 réponses complètes (64.71% de participation). Par ailleurs, un seul TB a été réalisé en groupe.

Onze ans d'enquêtes

Pour la onzième fois, la filière Information documentaire de la Haute école de gestion de Genève est heureuse de vous présenter les résultats de l'enquête annuelle auprès des mandants portant sur la réalisation de travaux de Bachelor de nos étudiants. Cette enquête nous permet de régulièrement adapter les modalités et les exigences en la matière, tout en maintenant un lien étroit avec les professionnels encadrant nos étudiants, et en assurant l'adéquation avec le marché du travail actuel.

Cette année encore, la vaste majorité des mandants se déclarent satisfaits de l'expérience, et nombreux sont ceux qui la réitéreront. Si nous notons une forte diminution de la rémunération de nos étudiants, nous remarquons que de plus en plus de mandants soumettent des propositions de travaux de Bachelor, et ceci en toute confiance par rapport aux résultats qu'ils espèrent obtenir. Sans trop de surprises, nos étudiants permettent un gain de temps considérable aux institutions, ainsi qu'une économie de moyens toujours fortement appréciée.

Une agrégation bienvenue

Pour la première fois en onze ans, une agrégation des résultats a été effectuée sur la totalité des données disponibles afin d'offrir une vision d'ensemble aux rédacteurs de l'enquête. Cela permettra également de repérer des tendances à long et moyen terme plus facilement, et rendra l'analyse des réponses de chaque année plus aisée. Dans un second temps, nous souhaiterions profiter de ce travail d'agrégation des résultats pour développer certains indicateurs manquants actuellement qui pourront nous renseigner encore plus précisément sur les pratiques autour des travaux de Bachelor.

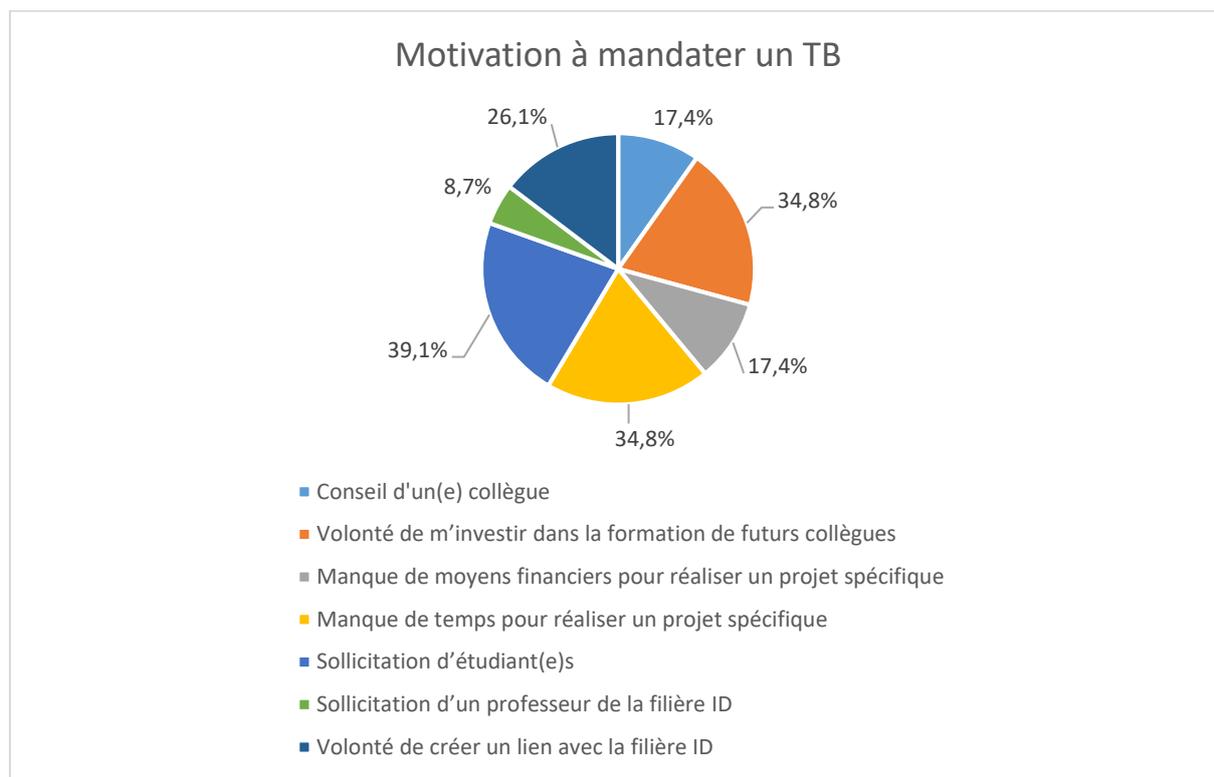
Nous souhaitons bien entendu remercier ici tous les mandants qui ont assumé la responsabilité d'un travail de Bachelor en 2019, de même que ceux qui ont pris le temps de répondre à cette enquête. La filière Information documentaire de la Haute école de gestion de Genève, son équipe de professeurs et ses assistants restent à votre disposition pour toute question, remarque ou proposition que vous auriez à nous transmettre.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter ce document qui présente les différentes possibilités de collaboration avec notre filière : https://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/etudier-heg/cursus-academique/documents/collaboration_avec_etudiants_2017.pdf

Encore merci à tous les mandants qui, parfois depuis des années, nous font confiance !

¹ Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes. Son usage n'a pour unique but que d'alléger le texte.

1. Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à mandater un TB auprès d'étudiant(e)s de la filière ID ?
(Plusieurs réponses possibles)



Une réponse « Autre » permettait aux mandants, s'ils le souhaitaient, de détailler les raisons qui les ont incités à suivre un travail de Bachelor :

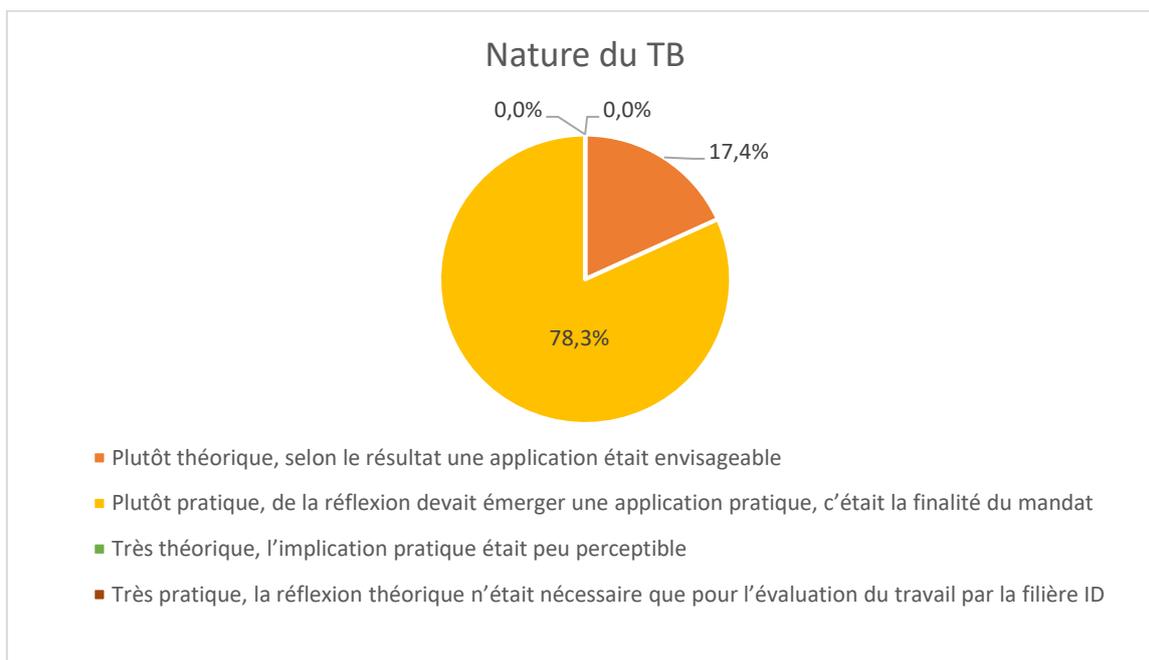
- *Demande de l'étudiante et de ma hiérarchie.*
- *Bonne expérience avec un TB l'année d'avant.*
- *Proposition de ma hiérarchie.*
- *Je suis une ancienne élève HEG.*

Commentaire

Des chiffres partout en baisse depuis 2018, excepté en ce qui concerne le manque de moyens financiers (11.1% en 2018) qui est en légère hausse en 2019 (17.4%), mais qui reste dans la moyenne calculée depuis l'existence de cette enquête (18.06%). La différence la plus drastique avec l'année précédente se trouve dans la forte diminution des répondants se disant sollicités par des étudiants, mais peut s'expliquer par le fait que, comparé à 2018, moins d'étudiants ont réalisé leur travail de Bachelor cette année (34 contre 40 en 2018). Par ailleurs, nous notons une légère augmentation des sollicitations de professeurs de la filière.

Nous pouvons dès lors penser que de plus en plus d'institutions ont recours à nos étudiants pour effectuer des travaux pour lesquels ils n'ont ni le temps ni les moyens ; qu'ils font, en somme, plus facilement appel à la filière Information documentaire, ce qui fait diminuer le nombre de projets sollicités par nos étudiants. Pour valider cette analyse, il faudrait que nous recensions méthodiquement chaque proposition émise par les mandants et que nous tenions le compte, chaque année, des mandats reçus de l'extérieur et ceux proposés par les étudiants. Nous pensons récolter ces données dès la prochaine enquête.

2. Le mandat que vous avez donné était-il de nature plutôt théorique ou pratique ?
(Une réponse possible)



Commentaire

Si l'année 2018 montrait déjà une forte propension à privilégier les travaux de Bachelor plutôt orientés pratique, cette année affirme très largement la tendance. Encore une fois, les réponses extrêmes (très théorique et très pratique) n'apparaissent pas, mais de 44.4% plutôt théorique et 55.6% plutôt pratique en 2018, nous passons respectivement à 17.4% et 78.3%, ce qui démontre le besoin des mandants de confier à nos étudiants des projets qui leur offriront des résultats concrets. Cela correspond d'ailleurs également à la stratégie en matière de formation d'une filière HES comme la nôtre.

3. Pouvez-vous préciser en quelques mots la nature du travail que vous aviez mandaté ?
(Question ouverte)

Nous avons également indiqué, entre parenthèses, le type de mandat.

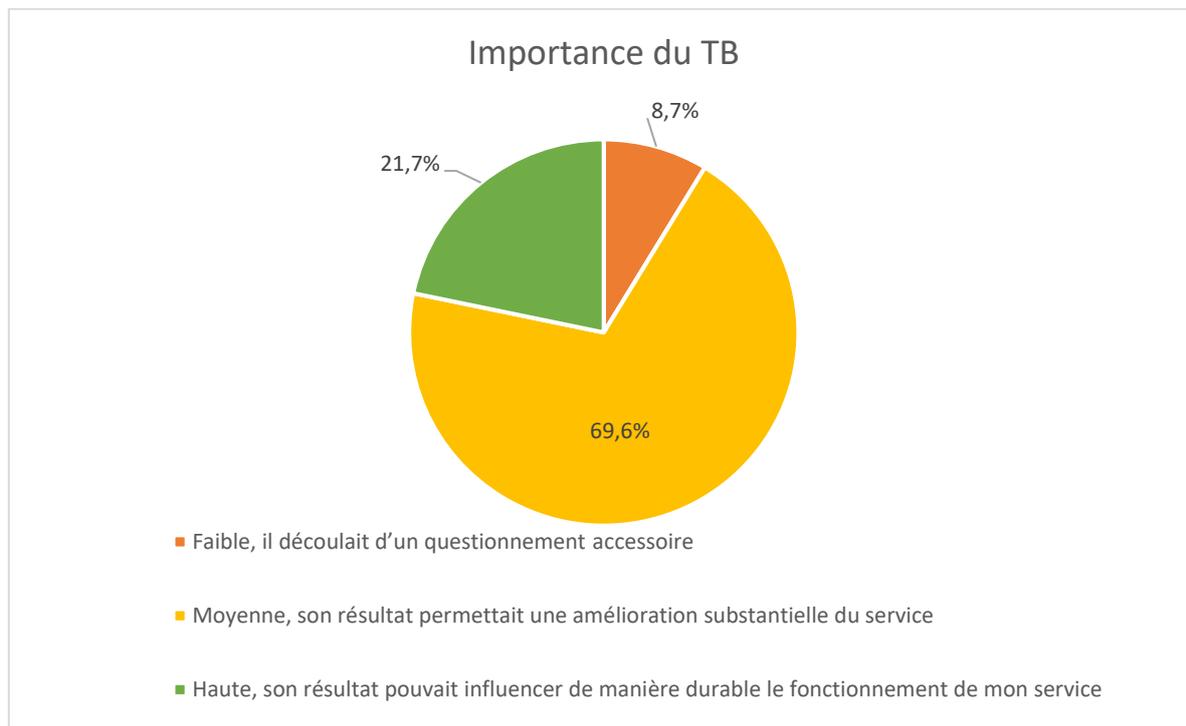
Plutôt théorique, selon le résultat une application était envisageable

- (Bibliothèque communale) *Réfléchir à la création d'un centre culturel dans le [lieu de l'institution] dans l'idée de réunir plusieurs institutions (bibliothèque, archives, ludothèque, ...) en un seul lieu et de mutualiser certaines tâches.*
- (Bibliothèque cantonale et universitaire) *Proposer des prestations au public à fournir dans la cadre de la mise en place d'un nouveau secteur "musique".*
- (Service communal de la culture) *Etude de la possibilité d'implanter une bibliothèque 3ème lieu sur le site [imaginé pour accueillir la bibliothèque].*
- (Bibliothèque spécialisée) *L'étudiant(e) nous a sollicités avec une proposition de sujet qui entrainait dans nos questionnements actuels. Nous l'avons seulement aidé à le préciser.*

Plutôt pratique, de la réflexion devait émerger une application pratique, c'était la finalité du mandat

- (Centre de documentation spécialisé) *Pré-inventaire des archives [de l'institution], proposition de plan de classement et d'archivage, et proposition de gestion documentaire pour l'avenir.*
- (Bibliothèque universitaire) *Adapter les formations à destination des étudiants de la Faculté aux méthodes de pédagogie active.*
- (Entreprise privée de production audiovisuelle) *Établir un plan de classement.*
- (Bibliothèque spécialisée) *Comment faire connaître la [bibliothèque] aux élèves dys ? Comment connaître les livres dont ils ont besoin pour pouvoir les enregistrer à temps ?*
- (Bibliothèque municipale jeunesse) *Faire évoluer les collections et les animations des bibliothèques, au travers d'un état de l'art et de recommandations personnalisées.*
- (Bibliothèque cantonale et universitaire) *Proposer des services au public à fournir par le secteur "musique" de la future bibliothèque.*
- (Entreprise privée de services et conseils) *Mise en place d'un système de veille dans le secteur bancaire.*
- (Bibliothèque spécialisée) *Faire un état des lieux du fonds de notre bibliothèque et proposer un logiciel pour l'informatiser.*
- (Office fédéral) *Discuter la question de la mesure du 3ème lieu en bibliothèque et proposer - sur la base du questionnaire [...] de la statistique des bibliothèques actuel, d'une enquête auprès de 30 bibliothèques romandes et de statistiques dans d'autres pays - des variables pouvant le mesurer.*
- (Bibliothèque spécialisée) *Donner un panorama de l'offre « Facile à lire » dans les bibliothèques romandes.*
- (Archives communales) *Le mandat portait sur la plateforme intercommunale des inventaires d'archives.*
- (Archives communales) *Rédiger une politique de prévention et de gestion des sinistres pour notre institution.*
- (Haute école pédagogique) *Mettre à jour le plan de veille métier pour les bibliothécaires, mettre en place un plan de veille pour les acquéreur-e-s, commencer la réflexion pour un plan de veille pour les chercheur-e-s.*
- (Bibliothèque spécialisée) *Formaliser notre politique documentaire.*
- (Archives communales) *Gestion documentaire au sein de [l'institution].*
- (Bibliothèque cantonale et universitaire) *Analyse des applications potentiellement utilisables dans un contexte pédagogique, état des lieux des pratiques actuelles et des besoins, identification d'applications spécifiques intéressantes. Création d'une animation spécifique avec une application à déterminer.*
- (Bibliothèque scolaire) *Projet de formation des utilisateurs de la bibliothèque divisée en différents modules (en fonction de thématiques ou de types d'outils). Tous plus ou moins liés à la recherche documentaire.*
- (Entreprise privée de promotion événementielle) *L'idée était de dresser un état des lieux de notre media web en proposant une liste d'amélioration et des pistes de rentabilité.*

4. Quelle importance revêtait ce TB pour votre service ?
(Une réponse possible)



Commentaire

Comparé à 2018, nous notons une légère diminution de TB jugés comme d'importance faible ainsi qu'une petite augmentation des travaux d'importance haute, mais aucune tendance claire ne se profile en comparant les données de ces dernières années.

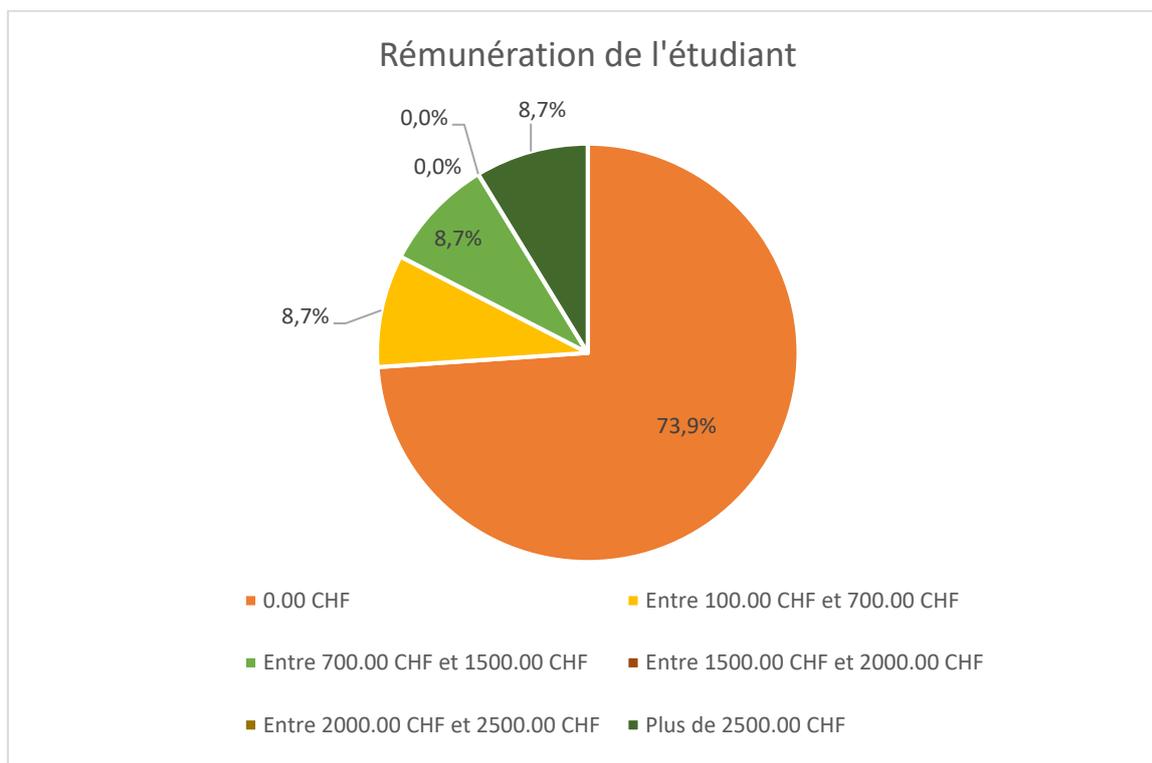
Dans tous les cas, nous sommes heureux de constater qu'une très grande majorité des mandats confiés à nos étudiants revêtent une certaine importance et ont pour but une amélioration des services offerts par l'institution qui les accueille.

5. Aviez-vous fait part de ce degré d'importance aux étudiant(e)s concerné(e)s ?

Toutes les réponses à cette question étaient affirmatives (95,7%), excepté l'une d'elles, accompagnée de la justification suivante :

- *Nous ne l'avons jamais abordé ainsi. Toutefois, l'importance accordée à son TB, le suivi, le budget investi, ainsi que la rémunération ont dû être des indicateurs de l'importance de son travail.*

6. Combien l'étudiant(e) a-t-il (-elle) été rémunéré(e) pour ce mandat ?
(Une réponse possible)



Commentaire

C'est la première fois depuis l'introduction de cette question en 2015 que nous constatons d'aussi faibles pourcentages concernant la rémunération des TB. 73,9% des mandants déclarent n'avoir pas rémunéré les étudiants, même si la plupart ont mis en place un défraiement (voir commentaires ci-dessous). D'une manière générale, la rémunération moyenne baisse depuis cinq ans, même si la tranche supérieure (2500.00 CHF et plus) semble se stabiliser, avec un très faible pourcentage, certes, mais elle se maintient quand même (8,7% cette année). Quelques précisions sont données par les mandants en commentaires ci-dessous.

Si vous n'avez pas rémunéré l'étudiant(e), pouvez-vous nous dire pourquoi ?

- *Nous n'avons pas de budget pour cela.*
- *Pas de budget à cet effet. En revanche les transports de l'étudiante ont été remboursés (étant donné que nous sommes très éloignés de la HEG).*
- *Le temps accordé en supervision, assez similaire à celui que nous aurions passé à faire le travail nous-mêmes, est la rémunération. C'est donnant-donnant.*
- *La bibliothèque ne dispose pas de suffisamment de moyens financiers.*
- *Peu de moyens pour un projet d'importance relative.*
- *Nous travaillons depuis plusieurs années avec des étudiants de diverses écoles. Nous ne rémunérons pas les étudiants mais nous prenons le temps pour les aider et les conseiller. S'ils le souhaitent nous leur fournissons une attestation de leur collaboration dans l'entreprise et nous avons aussi engagé plusieurs étudiants suite à un TB.*
- *La bibliothèque ne dispose pas de suffisamment de moyens.*
- *Pas de budget au sein du service pour rémunérer des travaux d'étudiants.*

- *Nous ne l'avons jamais fait, j'ai appris récemment seulement que c'était possible, et il s'agit avant tout d'un travail formateur, même si win-win en principe.*
- *Il n'a jamais été question de rémunération. Nous l'avons défrayée.*
- *Pas de moyens alloués à ce type de projet.*
- *Nous n'y avons absolument pas pensé. Le mandat étant fait dans le cadre du travail de Bachelor, nous sommes partis du principe que c'était non rémunéré.*
- *[Le canton] ne rémunère pas les travaux de niveau Bachelor. Le musée a versé 100.- à l'étudiant(e) en participation aux frais d'impression du travail.*
- *Manque de moyens...*
- *Pas prévu, et travail à domicile.*
- *Nous n'avons pas de budget pour ce travail. L'étudiante est arrivée avec une proposition de thématique sur laquelle nous pensions nous pencher nous-même prochainement.*
- *J'ignorais qu'il fallait rémunérer les étudiants pour un travail de Bachelor. J'ai pour ma part un Bachelor et un Master et j'ignorais que cela faisait partie des nouvelles pratiques. En revanche, je rémunère mes stagiaires.*

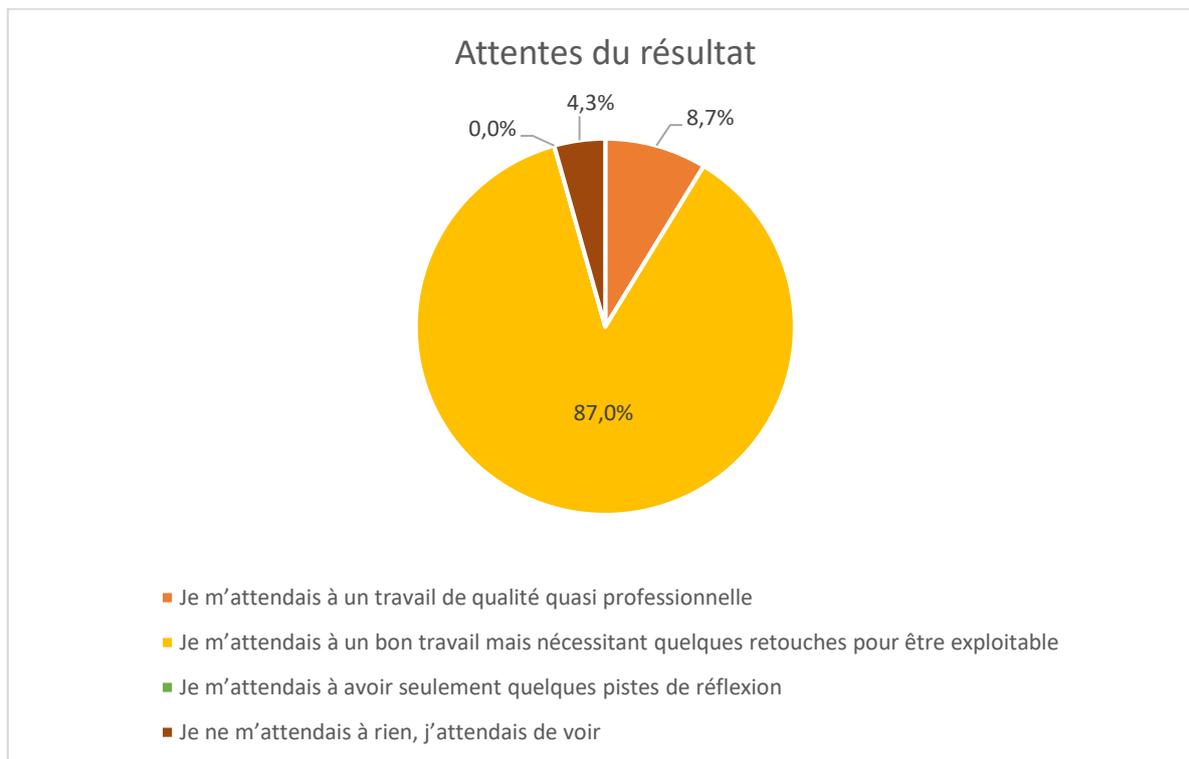
Commentaire

Nous remarquons que le manque de budget des institutions est le frein principal à la rémunération des TB, de même qu'il est le seul argument en hausse à la question de la motivation à proposer un TB (voir graphique n°1, p. 2). D'un côté, nous ne pouvons que déplorer cette situation, puisque les étudiants fournissent un travail conséquent et généralement apprécié, qui pourrait donc faire l'objet d'une reconnaissance de nature pécuniaire ; de l'autre, nous connaissons la réalité budgétaire des institutions et nous constatons surtout que ces dernières s'investissent beaucoup dans le suivi des étudiants, ce qui est de loin le plus important dans le cadre d'un travail de Bachelor qui couronne un parcours de formation. C'est d'ailleurs pour cette dernière raison que la filière Information documentaire ne demande pas expressément aux mandants de rémunérer ses étudiants pendant la réalisation de leur travail de Bachelor.

Avez-vous des remarques au sujet de la rémunération des étudiant(e)s ?

- *Idéalement elle ne devrait pas être un moteur pour les étudiant-e-s, ni être obligatoire pour les institutions. Toutefois, je trouve magnifique de pouvoir rémunérer un-e étudiant-e qui a fait un bon travail. J'aurais souhaité donner plus.*
- *Notre stagiaire a perçu un salaire d'environ 1000.- brut par mois, pour un 60%, sur 5 mois.*
- *Tout travail mérite salaire.*

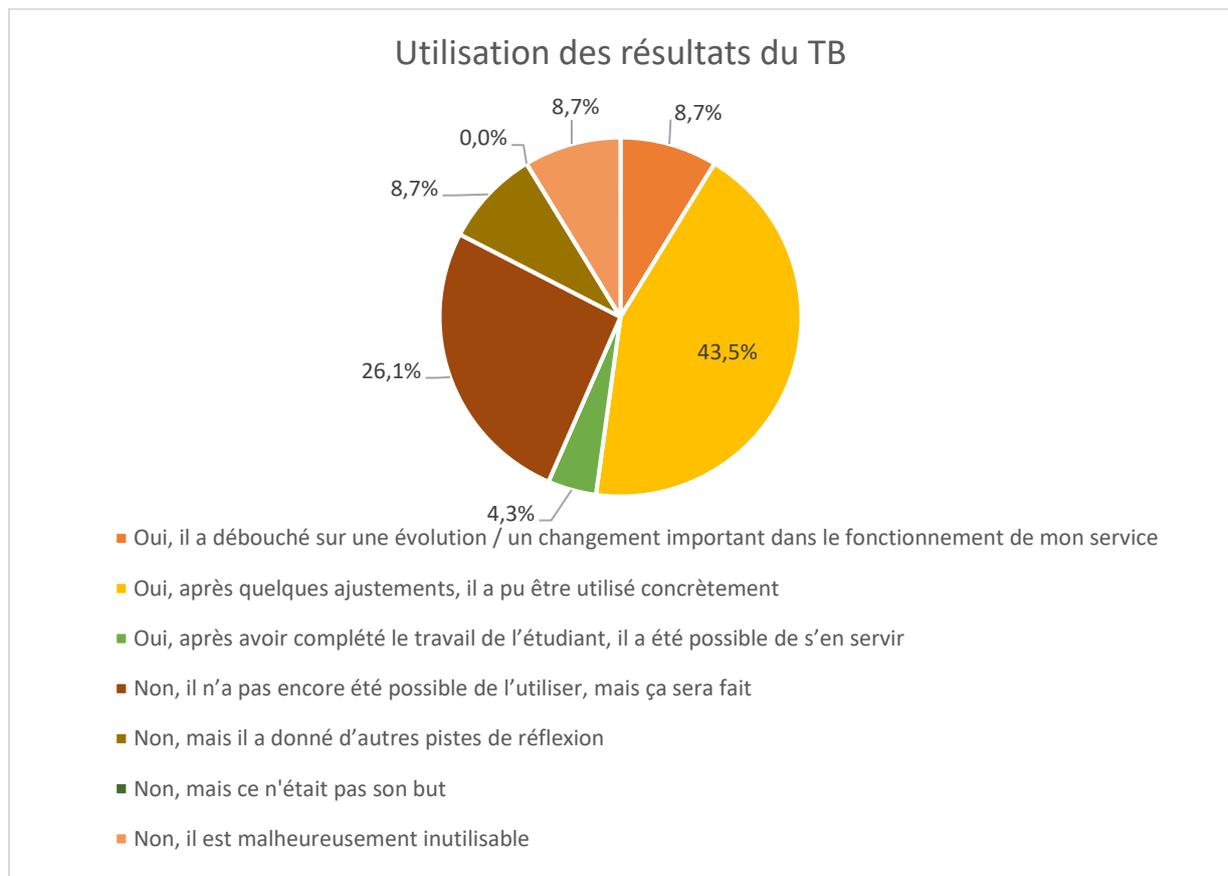
7. A quelle qualité de résultat vous attendiez-vous ?
(Une réponse possible)



Commentaire

L'attente d'un travail de qualité quasi professionnelle est en légère hausse (de 3,7% en 2018, nous sommes passés à 8,7%), mais ces chiffres restent très inférieurs à la tendance des années 2015-2017 (respectivement 22,2%, 15,4% et 21,7%). La réponse « *Je m'attendais à un bon travail mais nécessitant quelques retouches pour être exploitable* », quant à elle, ne cesse d'augmenter depuis 2016 (87% en 2019) et la réponse « *Je m'attendais à avoir seulement quelques pistes de réflexion* » a drastiquement diminué de 14,8% en 2018 à 0% cette année. Même s'ils sont en fin d'études, ce sont bien des étudiants qui réalisent ces travaux de Bachelor : il est par conséquent normal que les mandants s'attendent à devoir apporter quelques retouches, puisque les étudiants n'ont pas encore toute l'expérience nécessaire pour appréhender complètement certaines problématiques.

8. Avez-vous pu utiliser le résultat du TB concrètement et à quel niveau ?
(Une réponse possible)



Commentaire

Le cumul des réponses concernant des TB ayant été ou qui seront utilisés atteint 82,6%, ce qui est excellent et en augmentation par rapport à l'année précédente. La réponse « *Oui, après quelques ajustements, il a pu être utilisé concrètement* » crève le plafond avec 43,5% et atteint le plus haut taux en onze ans d'enquêtes, ce qui démontre une adéquation toujours meilleure entre les besoins des mandants et les compétences des étudiants.

A noter que deux travaux cette année n'ont pas apporté satisfaction, principalement, semble-t-il, en raison de problèmes de méthodologie qui ont rendu les résultats inexploitable, voire inappropriés par rapport aux besoins du mandants.

Oui, il a débouché sur une évolution / un changement important dans le fonctionnement de mon service

- *L'évolution est modeste pour l'instant. De nouvelles animations sont prévues dans les deux institutions (bibliothèque jeunesse et adulte). En ce qui concerne l'évolution des collections, des questions budgétaires doivent d'abord être résolues.*
- *Je suis ravie des changements que nous avons pu mettre en place pour améliorer la visibilité de notre projet sur la toile. La première partie du TB a été largement appliquée.*

Oui, après quelques ajustements, il a pu être utilisé concrètement

- *Le travail nous a été extrêmement utile dans le cadre de notre déménagement, et nous attendons de voir comment mettre en œuvre la partie "gestion documentaire pour l'avenir".*
- *Avec quelques adaptations, les activités et jeux proposés par l'étudiante ont pu être intégrés aux formations.*
- *Nous avons clairement réutilisé les réflexions du travail pour poursuivre notre projet. Ça a été un point de départ, une bonne base de travail, pour lancer la suite.*
- *Il a permis un regard extérieur et a débouché sur un travail que nous pouvons exploiter. Les ajustements nécessaires proviennent du temps réduit que l'étudiant a à disposition et qui n'a pas permis d'aller encore dans l'application du plan de classement pour en mesurer les quelques écueils pratiques.*
- *Le système de veille est en place.*
- *Nous sommes en train d'organiser les suites de ce TB en lien avec la haute Ecole. Une suite est donc prévue.*
- *Le guide méthodologique créé par l'étudiante a été revu et complété et va à présent être utilisé par notre service. La description des offres « Facile à Lire » dans les bibliothèques nous a permis de réaliser un panorama de la situation, et c'est très précieux pour la suite de notre projet.*
- *Le livrable relatif aux conseils à la recherche a été intégré dans l'aide à la recherche de la plateforme.*
- *Quelques reformulations et précisions dans les textes seront nécessaires. Les choix fondamentaux de la politique documentaire seront conservés.*

Oui, après avoir complété le travail de l'étudiant, il a été possible de s'en servir

- *Le travail avait beaucoup de faiblesses par manque d'échanges avec nous, et au final nous avons mis l'accent sur les corrections d'un chapitre synthétique surtout, que nous allons extraire et utiliser.*

Non, il n'a pas encore été possible de l'utiliser, mais ça sera fait

- *Les études pour la réalisation du secteur public se feront d'ici quelques années (vers 2022).*
- *La mise en service de la nouvelle bibliothèque ne se fera que dans 5 ans.*
- *Le travail portait sur l'archivage de documents de l'entreprise ainsi que sur la recherche et la conservation d'archives dans le cadre de la création d'un musée d'entreprise mais ce projet n'en est qu'à ses balbutiements.*
- *Le site [...] sera bien réaffecté en lieu à but culturel mais les nombreuses possibilités ne sont pas encore définies par les nombreuses parties prenantes. Il n'est donc pas encore su si une bibliothèque y sera présente.*
- *Après quelques ajustements, et du temps qu'il faut trouver dans nos emplois du temps, il pourra être utilisé concrètement.*
- *Il s'agit d'un travail d'une très grande qualité. Cet automne malheureusement, nous avons été rattrapées par la nouvelle de la migration imminente de notre catalogue et l'urgence de travaux préparatoires à effectuer. De manière générale, je dirais que l'école a son calendrier et que les institutions ont le leur. Toutefois, nous nous sommes déjà inspirées du travail pour nos visites de classes de 1ère année en bibliothèque. Pour ce printemps, nous souhaitons mettre en place de nouvelles parties du travail avec le lancement des travaux de maturité. Au final, je pense que même si le travail est excellent, étant donné sa thématique pédagogique, il nécessite forcément une part de réappropriation par les employés du lieu. Peut-être l'étudiante s'est elle-même un peu trop investie dans la phase de réalisation très détaillée, mais son travail est très inspirant et pourrait être utilisé clé en main.*

Non, mais il a donné d'autres pistes de réflexion

- *Des retards et des changements dans l'organisation de notre institution ont rendu peu probable l'application des résultats proposés.*
- *Travail duquel devait découler un plan de classement, mais vu le volume du travail et le temps à disposition...*

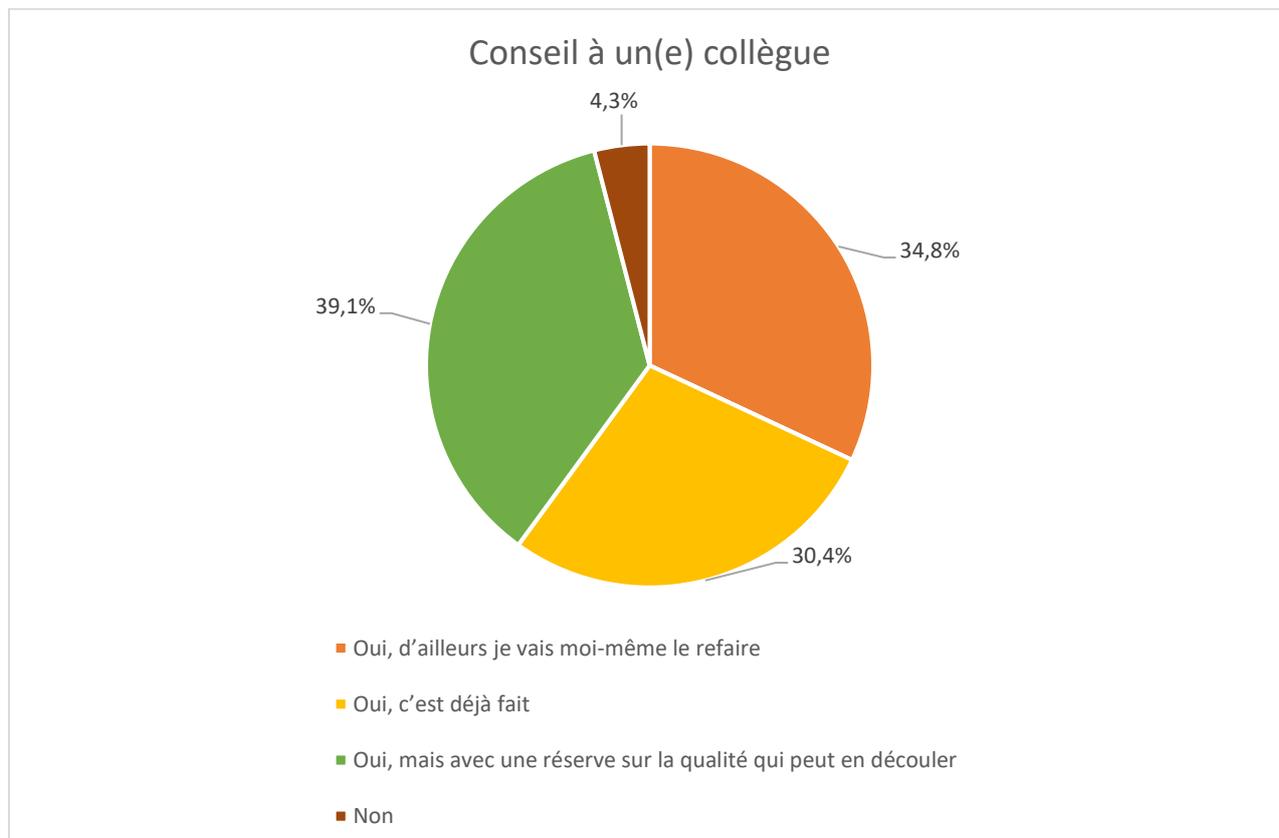
Non, mais ce n'était pas son but

- [Aucun commentaire dans cette section]

Non, il est malheureusement inutilisable

- *Le travail était presque insuffisant, les résultats n'ont presque rien apporté de nouveau à ce qui se faisait déjà dans le service. Le guide pratique est inutilisable. Comme il n'y a pas eu une véritable analyse de l'existant et de nos besoins, le TB ne correspond pas à nos attentes et besoins.*
- *Travail de qualité très faible, inexploitable.*

9. Conseilleriez-vous à un(e) collègue de mandater à l'avenir un TB d'un(e) étudiant(e) ID pour un projet similaire au vôtre ? (Une réponse possible)



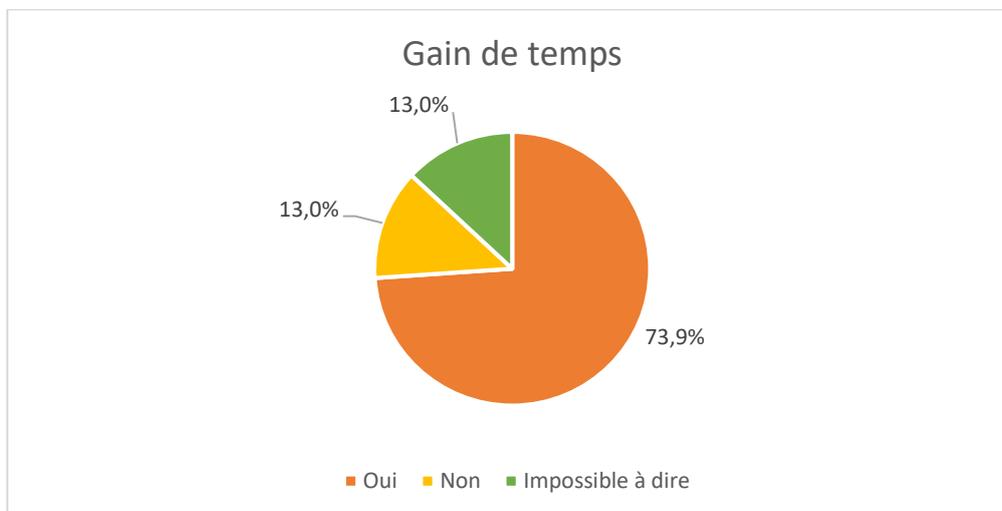
Commentaire

Tous les mandants sauf un ont répondu par l'affirmative à cette question. Cette déception, malheureusement, arrive de temps en temps, lorsque, comme cette année ou en 2015, certains travaux manquent de rigueur ou les besoins ont mal été identifiés. Heureusement, ce cas de figure arrive plutôt rarement : ce n'est que la deuxième fois en onze ans que cela se produit.

Le mandant peu satisfait s'explique dans le commentaire ci-dessous :

- *Prend, si tout va bien, le même temps que de faire le travail soi-même. A ne faire que si très bonnes relations avec l'étudiant et envie de lui rendre service.*

10. Globalement, estimez-vous que ce mandat a permis un gain de temps par rapport au fait de le réaliser par vous-même ou par l'intermédiaire de l'un(e) de vos collaborateurs (-trices) ? (Une réponse possible)



Commentaire

Dans l'ensemble, le gain de temps pour l'institution est avéré et, sauf cas exceptionnel, cela permet au mandant de déléguer l'essentiel de la réalisation d'un projet en en conservant le pilotage. Bien entendu, selon l'autonomie de l'étudiant, le temps consacré à son suivi peut être très variable, et il ne faut pas hésiter, en tant que mandant, à solliciter l'aide du conseiller pour recadrer le travail. Les commentaires ci-dessous font ressortir cette problématique, mais également le fait que les institutions, en général, manquent de temps pour mener des projets à bien, qu'ils soient importants ou secondaires.

Oui :

- *Nous n'aurions jamais eu le temps de faire ce que l'étudiant a fait nous-mêmes.*
- *Cela n'aurait probablement pas été fait sans un TB.*
- *Oui, certainement surtout pour la partie recherche d'exemples similaires et visites de ces lieux.*
- *Nous n'avons pas le temps ni les compétences nécessaires parmi les collaborateurs.*
- *Le temps manque pour de nombreux projets ou évolutions de nos institutions. Il s'agit surtout de prioriser une thématique qui n'aurait tout simplement pas pu être traitée.*
- *Je n'aurai eu ni le temps ni les compétences pour faire ce travail.*
- *L'étudiante a répertorié plusieurs endroits où des archives sur notre entreprise sont à disposition et plusieurs conseils pour bien conserver les documents et objets.*
- *Nous ne sommes pas compétents dans ce domaine et le temps ne nous permettait pas d'envisager un tel travail.*
- *Permet d'imaginer/initier des projets qui ne seraient simplement pas possibles dans la gestion courante.*
- *En soi des propositions ont été faites, propositions qui nous auraient nécessité beaucoup de temps de recherche.*
- *Il ne m'aurait jamais été possible de faire les visites que l'étudiante a faites dans les différentes bibliothèques et les recherches théoriques. Je n'ai pas assez de temps.*
- *Même si le travail a quelque peu été réorienté, il nous a permis de gagner du temps.*

- *Voici plusieurs années que je reportais son élaboration...*
- *Je n'aurais pas eu la possibilité de mener cette réflexion par manque de temps à disposition.*
- *Manque de ressources au sein de la section.*
- *Je pense que oui. Ne serait-ce que par le fait que ce travail a mis la thématique en question au calendrier. Comme indiqué précédemment, je pense que ce travail, de par sa nature, nécessite une réappropriation par les personnes sur place. D'autre part, nous nous sommes beaucoup investies pendant le travail dans l'analyse de nos besoins et la communication de nos expériences de terrain.*
- *J'ai une toute petite structure, donc aucun moyen de le déléguer à l'interne.*

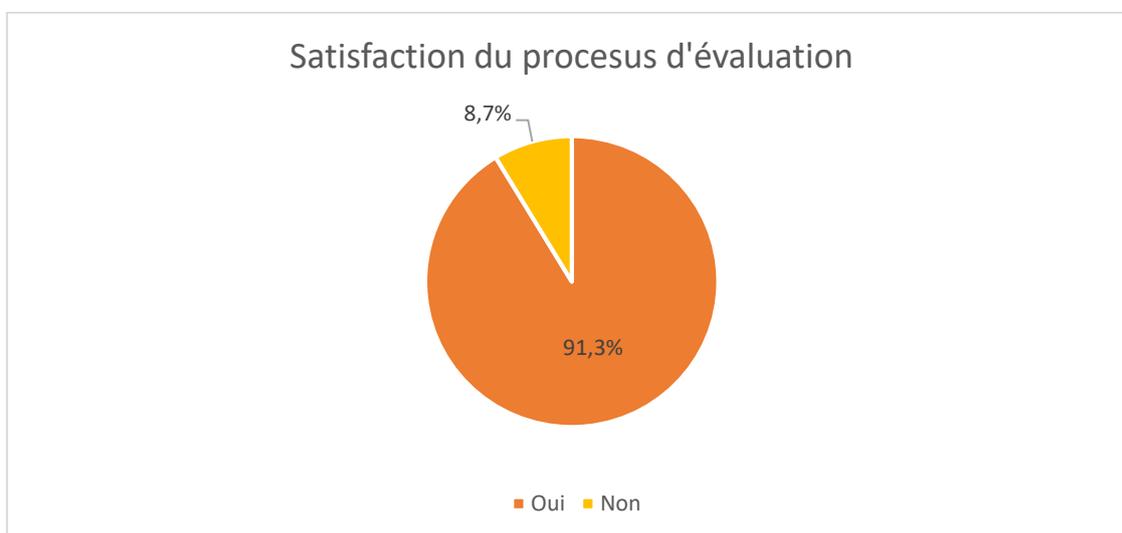
Impossible à dire :

- *La réalisation est encore trop lointaine.*
- *C'est encore trop tôt pour le dire.*
- *L'encadrement et la mise en route demandent réellement un grand investissement. Je pense que si on n'a pas la volonté de s'impliquer dans la formation, on ne "gagne" pas de temps à choisir la formule du TB.*

Non :

- *Mais c'est à cause de la qualité du travail effectué. Avec un-e autre étudiant-e, la collaboration et la qualité du travail auraient sans doute pu être bien meilleures.*
- *Temps consacré à suivre l'étudiante n'a absolument pas été utile.*

11. Êtes-vous satisfait(e) du processus et des modalités d'évaluation ?



Commentaire

Des chiffres sensiblement identiques à l'année précédente qui reflètent également la question précédente. Si nous avouons être un peu déçus face au premier commentaire ci-dessous (l'institution qui confie un travail de Bachelor à un étudiant mandate bel et bien ce dernier pour le réaliser), le second reflète effectivement un manque de sérieux de la part de l'étudiant. A ce sujet, il nous semble que tout a été mis en place pour assurer un cadre bien défini aux étudiants ainsi qu'un bon suivi par un conseiller, mais c'est toujours à l'étudiant de faire preuve de proactivité.

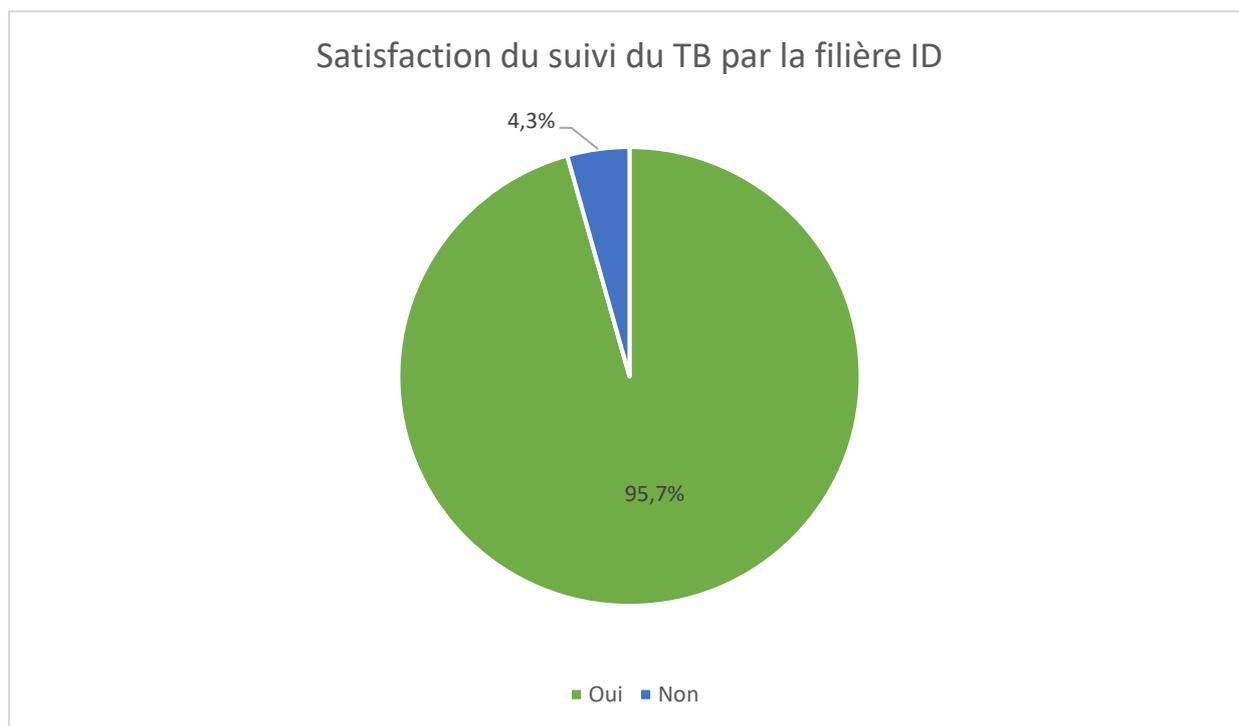
Le troisième commentaire met en évidence une situation que nous rencontrons parfois, à savoir la satisfaction de la part du mandant à l'égard du résultat du travail, qui n'est pas partagée par les autres membres du jury, en particulier le conseiller. Les critères d'évaluation des uns et des autres sont complémentaires, le conseiller prenant en compte des éléments de nature méthodologique qui peuvent s'avérer déficients, alors même que le résultat peut être qualifié de satisfaisant.

Le dernier commentaire est particulièrement intéressant, nous ne manquerons pas d'y réfléchir, mais la question de l'évaluation de cet aspect est compliquée et sujette à la subjectivité.

Avez-vous des remarques à ce sujet ?

- *Faussé à la base car je ne me retrouve pas dans cette appellation de "mandant". Ce n'est pas nous qui sommes en position de demande mais l'étudiant.*
- *Il n'était apparemment pas clair pour l'étudiant - même si dit dans la documentation - qu'il pouvait, voire devait se référer à nous, mandants, tout le long du processus. Après une première phase avec beaucoup d'échanges, silence radio et nous avons été mis devant le fait accompli d'un travail qui devait du coup être amélioré après la soutenance et note, et qui ne l'a du coup pas tellement été [i.e. dans le cadre du processus de remédiation obligatoire lorsque le travail est jugé insuffisant]. Le cadre n'a pas été assez bien communiqué à l'étudiant.*
- *Bachelor en remédiation, personnellement j'ai trouvé que le travail était bon, mais je comprends les contraintes méthodologiques et théoriques des enseignants.*
- *J'ai trouvé la collaboration très agréable, de grande qualité. Ainsi que la collaboration avec la conseillère et la jurée lors de la soutenance.*
- *De manière globale et après plusieurs expériences, je trouve que l'école évalue de façon plus positive que moi le travail des étudiants.*
- *C'est du ressort de l'école.*
- *L'évaluation finale est trop orientée sur les résultats obtenus. Il faudrait donner plus d'importance aux qualités dont l'étudiant peut faire preuve au cours de son travail, qualités qui seront appréciées dans un futur emploi ou dans l'optique d'un Master.*

12. Êtes-vous satisfait(e) du suivi du TB par la filière ?



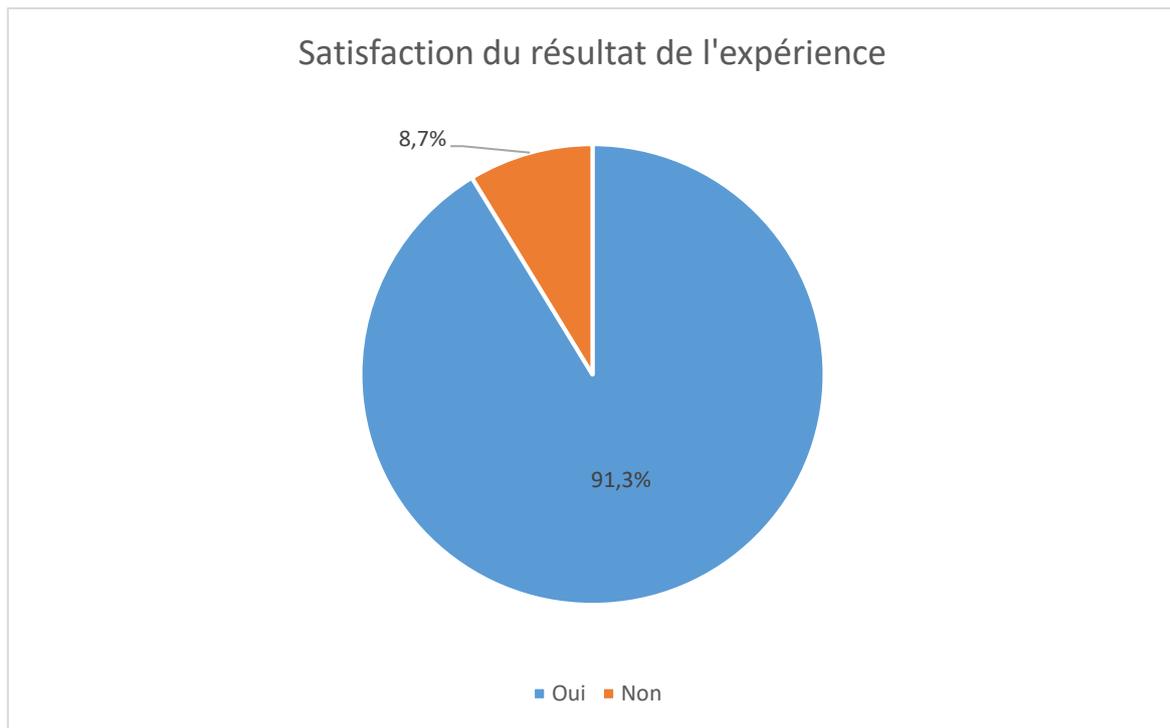
Si non, pourquoi ?

- *Je suis satisfait, mais il est vrai que l'école aurait dû mieux expliciter le cadre au début et la nécessité pour l'étudiant de se référer au mandat, de ne pas travailler dans son coin. C'était mon premier mandat et moi-même je n'ai donc pas été assez proactif, je le ferai(s) différemment une autre fois. Au final, c'est surtout l'étudiant qui en a pâtit, et la note (4.5, alors qu'un 5 voire plus était possible et même attendu).*

Commentaire

Des taux de réponses parfaitement habituels pour cette question, et le commentaire attendant a souvent été entendu : il est courant qu'une première expérience demande quelques ajustements... Mais nous sommes rassurés de savoir que, malgré une certaine insatisfaction, le mandant prévoit de réitérer l'expérience !

13. Globalement, êtes-vous satisfait(e) du résultat de cette expérience ?



Commentaire

Des chiffres proportionnellement identiques aux autres années, ce qui confirme cette tendance d'un mandant sur dix environ qui ressort insatisfait de cette expérience, quelles que soient les raisons : mauvaise communication ou gestion de la part de l'étudiant, mécontentement face au suivi par la filière, voire manque de proactivité d'une des parties.

Ces enquêtes ont été mises en place pour ajuster les conditions de travail, de suivi et d'évaluation de nos étudiants dans le cadre de la réalisation de leur travail de Bachelor, et chaque année les données récoltées nous permettent d'adapter nos exigences et de consolider les liens avec les institutions mandantes. Nous sommes dès lors très heureux de pouvoir compter sur les mandants et leur professionnalisme à l'occasion de ce sondage.

Qu'ils soient tous ici remerciés !